

Alerte rouge canicule

Le département des Yvelines sera placé en **vigilance rouge canicule** à compter de ce samedi 11 juillet à 12h.

Face à ces températures, la Ville adapte ses services et relaie les nouvelles mesures de sécurité préfectorales.



Adaptation des activités

Remets Tes Tongs : le village sera ouvert demain, samedi, de 9 heures à 12 heures et de 15h30 à 19 heures.

Nouveaux arrêtés préfectoraux

- : Restrictions temporaires des chantiers et travaux en extérieur.
- ☀️ : Alerte en cours, nous appelons à une utilisation raisonnée de l'eau.
- : Restrictions strictes des activités physiques et sportives pour prévenir tout accident de santé.

Solidarité et soutien

Le service seniors reste toujours mobilisé pour accompagner les personnes vulnérables et isolées.

En cas de malaise, appelez immédiatement le 15.

Documents

[restriction_risque_incendie](#)

[arrete_secheresse_alerte_Seine-1](#)

[Arrêté 2026-065 Portant restriction des activités physiques et sportives](#)

[CP - Sécheresse - Zone Seine placée en alerte-1](#)